



# Heures supplémentaires

## Vers un règlement de ce dossier ?

### Alternative Police a déjà formulé des propositions !



Depuis de nombreuses années, les policiers accumulent leurs heures supplémentaires !

## 21 millions d'H.S.

Depuis sa création, ALTERNATIVE Police demande le règlement de ce dossier et formule des propositions afin d'y aboutir !

## Notre demande est enfin prise en compte !

### ALTERNATIVE Police salue la volonté du Directeur Général de régler enfin la problématique du stock des heures supplémentaires

- Depuis près de 20 ans, à chaque protocole d'accord, les syndicats historiques et l'administration renvoient aux calendes grecques le règlement des heures supplémentaires en les «sanctuarisant».
- «Sanctuariser» les heures supplémentaires ce n'est pas les régler !

### Nos propositions

- Créer un compte épargne retraite pour cumuler les heures supplémentaires en trimestre «retraite»
- Payer une partie des heures supplémentaires sur la base d'un taux honorable à l'instar de celui obtenu en 2007 par les officiers.
- Déplafonner le Compte Epargne Temps

**ALTERNATIVE Police a déjà fait ces propositions notamment lors de la dernière réunion Temps de Travail en décembre 2017.**

**ALTERNATIVE Police restera néanmoins attentif et vigilant lors des prochaines réunions**

**Notre priorité :  
Défendre vos intérêts**

**Notre devoir :  
Améliorer votre pouvoir d'achat**

#### La Police nationale va s'attaquer au chantier du stock des heures supplémentaires

Rouen, 10 jan 2018 (AFP) - Le patron de la Police nationale, Eric Morvan a affirmé mercredi vouloir s'atteler à la «question délicate» des heures supplémentaires accumulées par les policiers, dont le stock est estimé par un parlementaire à près de 21 millions.

«J'ai décidé que nous arrêtons la politique de l'autruche sur la question des heures supplémentaires qui s'accumulent de façon préoccupante sans véritable pilotage», a déclaré le directeur général de la police nationale (DGPN) ..

«Nous ne pouvons pas continuer à pousser devant nous une boule qui ne cesse de grossir en laissant à ceux qui nous suivront le soin de gérer une situation que nous n'avons pas su maîtriser», a estimé le DGPN.

Sur cette «délicate question», M. Morvan a décidé de confier une mission à la Direction des ressources et des compétences de la police nationale (DRCPN) chargée de formuler des «propositions ambitieuses».

A l'exception des compagnies républicaines de sécurité (CRS), dont les heures supplémentaires peuvent être payées, ces +heures sup+ sont compensées par l'octroi d'heures récupérables, variables en fonction du grade mais aussi du moment, du motif ou encore du régime de travail du fonctionnaire de police.